

## ◆ POLITIQUE

## On votera à Brugelette

Le Conseil d'État a annulé les élections communales du 14 octobre 2012 à Brugelette, qui avaient vu la victoire de la liste LM-cdH-PS avec 46,80 % des suffrages.

Contrairement à la députation permanente du Hainaut, qui l'avait rejeté, le conseil d'État a fait droit au recours pour irrégularité introduit par une candidate, Ginette Renard. Sur la liste de cette dernière, seule en lice et en campagne pour le vote nominatif, n'apparaissait en effet que la possibilité de vote en tête de liste.

## ◆ JUSTICE

Christophe Bistiaux  
parricide

Après une journée entière de délibération, les jurés de la cour d'assises du Brabant wallon ont reconnu hier soir le Wavrien Christophe Bistiaux coupable de parricide commis dans la nuit du 9 au 10 octobre 2010. Les débats se poursuivront ce mercredi sur la peine.

## ◆ FAITS DIVERS

Un train touché par un  
projectile à Liège

Un train ralliant Eupen au départ d'Ostende a été touché par un projectile, hier en début de soirée, peu avant son entrée en gare de Liège-Guillemins. Le projectile a cassé une vitre de la voiture-pilote du train, qui n'a pu poursuivre son trajet. L'accident n'a pas fait de blessé. On ignore s'il s'agit d'un acte intentionnel. On n'exclut pas que le projectile soit un morceau de glace qui se serait détaché d'un Thalys circulant au même moment.

Le voleur de câble suivi  
à la trace

La police locale de la zone Brunau (Fleurus - Pont-à-Celles - Les Bons Villers) a intercepté hier un individu suspecté d'un vol de câbles ferroviaires, signalé vers 3 h 30 sur l'entité de Pont à Celles. Une équipe de permanence mobile du service intervention de la zone est arrivée rapidement sur place. Les policiers ont remarqué des traces de pas dans la neige, et les ont suivies jusqu'à la maison d'un habitant de Viesville, où une perquisition a permis de retrouver les câbles volés. Le suspect a été privé de liberté.

## ◆ FEUX D'ARTIFICE

## 65 blessés

Entre le 1<sup>er</sup> et le 6 janvier 2013, les centres pour personnes brûlées et les services d'urgence de Flandre et de Wallonie ont enregistré 83 incidents causés par des feux d'artifice. « Quarante-six personnes ont souffert de brûlures sur le visage ou les mains, et dix-neuf ont été blessées aux yeux » a indiqué Stefaan Lauwaert, de la Fondation Belge des Brûlures. Des contusions et des coupures ont également été enregistrées.

## SANTÉ

Les enfants trisomiques aussi  
ont du potentiel

Un nouveau programme baptisé EIS permet d'évaluer le développement des enfants trisomiques de manière positive.

● Caroline DESORBAY

Depuis novembre aux Cliniques universitaires Saint-Luc à Woluwe, une vingtaine d'enfants atteints du syndrome de Down (trisomie 21) sont pris en charge par Céline Baurain, psychologue spécialisée dans l'utilisation d'une méthode innovante : le programme EIS (pour Evaluation-Intervention-Suivi). Développé depuis plusieurs années aux USA et au Québec sous l'appellation AEPS, ce programme permet de mesurer le développement de l'enfant dans différents domaines : motricité fine et globale, langage, communication, adaptation sociale, autonomie...

« Mon rôle est de rendre la vie des enfants trisomiques meilleure, déclare Céline Baurain. Grâce à la méthode EIS, nous pouvons évaluer précisément, à l'aide de questionnaires destinés aux parents et aux différents intervenants (puéricultrice, instituteur, kiné, logopède), le degré de compétence de l'enfant (de 0 à 6 ans d'âge de développement) dans différents domaines et mettre en avant ceux pour lesquels l'enfant manifeste un réel potentiel. Après ce bilan, je propose aux parents des activités facilement réalisables au quotidien, au moment du bain, de l'habillement... pour faire progresser ce qui est en émergence. »



Hugues Depasse

La princesse Léa de Belgique a visité hier les jeunes patients de la consultation multidisciplinaire des cliniques Saint-Luc.

Intervenir le plus tôt possible est  
primordial

Pour le docteur Guy Dembour, responsable de la consultation multidisciplinaire qui permet aux enfants trisomiques qui souffrent pour la plupart de pathologies diverses (cardiaque, hormonale, orthopédique, dentaire) d'être détectés et suivis de manière précoce, le programme EIS est bien plus qu'une méthode efficace pour évaluer et stimuler le développement de l'enfant.

« Avant, on parlait uniquement de déficience, explique le cardiologue. L'enfant trisomique était comparé à un enfant normal. Les résultats ne pouvaient être que négatifs. Pour la première fois, les parents entendent un avis positif sur leur enfant et découvrent ébahis chez leur bambin des

aptitudes qu'eux-mêmes n'avaient pas détectées. »

Il est primordial d'intervenir le plus tôt possible pour développer la communication et éviter des comportements négatifs. « Un enfant de 3 ans qui ne réussit pas à se faire comprendre est frustré et peut devenir agressif. Si la situation perdure, cela peut compromettre sérieusement sa capacité d'apprentissage. »

À l'UCL, 400 jeunes trisomiques sont suivis à la consultation multidisciplinaire qui permet aux parents de consulter plusieurs spécialistes en une demi-journée. Pour les plus jeunes (en dessous de 9 ans), le suivi psychologique adapté est un solide pas vers l'autonomie. Pour les parents qui se battent au quotidien, cette approche enfin positive du handicap de leur enfant est une formidable bouffée d'oxygène. ■

Nouveau test  
fiable mais  
controversé

En Belgique, il naît chaque année environ 90 enfants trisomiques. « Cela s'explique en partie par l'âge de plus en plus élevé des mères », explique le docteur Dembour. Jusqu'à 34 ans, le risque est d'environ 1/1000 naissances, de 35 à 39 ans, il est de 5/1000 et au-delà de 40 ans, il est de 1 à 2 %. « Et puis seulement entre 75 % et 80 % des cas de trisomies sont détectés lors du triple test et l'échographie », poursuit-il. Certaines femmes refusent les tests de dépistage et assument ce risque.

Quelques autres décident de garder l'enfant en connaissance de cause. Aux femmes à risque (triple test positif, celles âgées de 37 ans et plus), le gynécologue propose de procéder, entre la 16<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> semaine de grossesse, à une amniocentèse (ponction du liquide amniotique). Une technique invasive qui se solde par une fausse couche dans un cas sur 200. Un nouveau test prénatal, le Praenatest, permet de repérer l'ADN fœtal au départ du sang de la mère dès la 12<sup>e</sup> semaine de grossesse. Il est commercialisé en Suisse, Allemagne et Autriche. Ce test coûteux est controversé en raison de possibles dérives eugéniques.

## SNCB

## La négociation plutôt que des actions

Aucun mouvement de grève n'est prévu pour l'instant à la SNCB : après consultations de ses régionales, la CGSP-Cheminots a donné hier mandat à ses négociateurs de poursuivre les discussions sur la réforme du rail belge. Tout en recommandant un plan d'action « si nécessaire ». La CSC-Transcom, elle, se prononcera demain, mais la tendance, là aussi, est à la négociation. Et le front commun syndical prendra attitude lundi prochain.

La CGSP-Cheminots n'en fustige pas moins « les mensonges entourant la réforme » comme celui du, « maintien intégral du statut du cheminot alors que le ministre des Entreprises publiques, Paul Magnette, a modifié la composition de la Commis-



Dans l'immédiat, la CGSP-Cheminots privilégie la négociation

sion Paritaire Nationale, instance faîtière de la concertation sociale ». Les négociateurs sont chargés notamment de renforcer les compéten-

ces de HR Rail, la future filiale de la SNCB et d'Infrabel qui gérera le personnel, et où le statut unique doit être « bétonné ».

Et puis la pérennité de la SNCB reste à assurer. La dette du groupe, près de 4 milliards, devra être « correctement répartie », explique Michel Abdissi, président des cheminots CGSP.

## La Wallonie lésée

Le député wallon Bernard Wespael estime, tout comme les syndicats, qu'il aurait fallu « en revenir à une société intégrée, comme l'ont fait l'Allemagne et l'Autriche » et, bientôt, la France et les Pays-Bas.

Mais, pour le président du Mouvement de Gauche, les Wallons « se sont fait rouler dans la farine »

avec la clef de répartition 60 % (pour la Flandre) -40 % (pour la Wallonie), « alors que 47 % du réseau se trouvent en territoire wallon ». Et alors qu'en 2006, un rapport interne de la SNCB « a établi que les gares wallonnes généraient 45 % des revenus contre 55 % pour les gares flamandes ».

Les investissements ferroviaires dans le sud du pays seront lourdement revus à la baisse, dénonce Bernard Wespael, pour qui « en s'obstinant dans une politique sans issue, les différents gouvernements détruisent les services publics, entravent la mobilité des plus faibles et se privent d'un levier indispensable à la transition économique au redressement même de la Wallonie ». ■

Phi. Le.